
HISTOIRE DES PROGRAMMES DE FORMATION EN HYDROLOGIE MÉDICALE EN ESPAGNE

Manuel Andrés PEREA HORNO

Professeur à l'Université Complutense de Madrid, Chaire de gestion d'hydrologie médicale, faculté de médecine¹

Tout d'abord, il faut faire une courte introduction historique : le règlement des Eaux et Bains minéraux ainsi que la création de la charge de professeur spécialiste procèdent du roi Ferdinand VII (ordre royal du 29 juillet 1816) ; en 1866, dans le plan Catalina, à la faculté de médecine de Madrid, est enseignée la matière *Agrandissement de la Thérapeutique et de la Pharmacologie, Hydrologie médicale* ; la Société espagnole d'hydrologie médicale fut fondée en 1877 et la chaire d'hydrologie médicale, pour préparer au doctorat à l'université centrale de Madrid en 1912 (décret royal en janvier 1912). Dans la loi de l'éducation du 20 juillet 1955 apparaît la spécialité d'hydrologie ; en 1968, est fondée à l'université Complutense de Madrid, l'École professionnelle d'hydrologie médicale et hydrothérapeutique dont l'activité commença en 1978 (ordre ministériel du 5 décembre 1978). D'autre part, avec le décret royal 2015/1978 du 15 juillet, un nouveau règlement des spécialités médicales est publié avec la constitution des Commissions nationales de spécialités médicales ainsi que le Conseil national des spécialités. Le décret royal 127/1984, du 31 janvier, sur la régulation de la formation médicale spécialisée, considère l'hydrologie comme une spécialité sans formation à l'hôpital.

Il y eut deux programmes de la spécialité élaborés dans les années 1984 et 1996 (Résolution du 25 avril 1996 du ministère de l'Éducation), encore en vigueur et, à la base, les deux sont similaires. En 2003 un nouveau programme, qui est en cours d'être approuvé, a été fait. Il constitue une adaptation aux nouvelles indications et perspectives avec une distribution différente des thèmes et des horaires. Les institutions participantes sont la Commission nationale de la spécialité d'hydrologie médicale, le Conseil national des spécialités médicales, le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation, culture et sports.

Chaque année sont offertes vingt places de formation, avec accès des médecins internes résidant (examen général pour les médecins afin d'accéder à la spécialisation). Avec le nouveau programme, la période de formation est de trois ans, la première et la troisième année sont théoriques et pratiques, et la deuxième est une rotation à l'hôpital qui n'est pas encore approuvée par le ministère ; la durée totale de la formation théorique est de 600 heures. Pendant la première année, l'enseignement est donné à l'école professionnelle avec des stages pratiques dans les stations thermales et analogues pendant trois

¹ Courriel : maph1959@yahoo.es

mois ; la deuxième année est une rotation à l'hôpital, en diverses spécialités, sur une durée de 11 mois ; et la troisième année est aussi à l'école professionnelle avec travaux pratiques dans les centres de thalassothérapie, hydrothérapie et analogues pendant trois mois. Il y a une évaluation finale et il faut réaliser un travail d'investigation.

Dans le nouveau programme de 2003, on souligne certains objectifs tels que l'importance de la méthodologie didactique ; de la formation théorique ; de la pratique dans les stations thermales et centres analogues, aussi bien publics que privés ; de la formation continue ; de la prévention aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire ; de l'investigation fondée sur *l'evidence-based medecine* ; des aspects cliniques, de gestion, contrôle de la qualité, législation, éthique, etc. Ses contenus principaux sont rattachés à l'hydrologie médicale, l'hydrothérapie, la thalassothérapie et la climatothérapie et héliothérapie. D'autre part, on souligne l'importance des voies d'administration des eaux et boues, de la cure thermale, de l'hydrothérapie et de la créno-kinésithérapie, des installations balnéaires (planification, dessin, gestion, législation, architecture), des conditions d'accréditation des stations thermales (ressources minimales, école professionnelle, tuteurs), du programme de formation pour les stages de rotation à l'hôpital (capacitation clinique, unités d'enseignement accréditées, contenus des rotations), de la protection de l'environnement, de l'esthétique thermale, des régimes et de la nutrition, du contrôle de qualité des stations thermales, des techniques additionnelles, massages, etc., de la formation des paramédicaux, des savoir-faire acquis par les étudiants (niveaux 1, 2 et 3, *Livre du résidant*), de l'évaluation (école, hôpitaux, centres accrédités, professeurs et tuteurs) et de l'emploi d'Internet.

Finalement, il faut dire que l'enseignement de l'hydrologie médicale en Espagne est dans une période critique d'un point de vue législatif et académique. Il pourrait disparaître et la profession se mobilise pour qu'il n'en soit pas ainsi.